



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

**EXAMEN PROFESSIONNEL DE CONTRÔLEUR DES  
SERVICES TECHNIQUES DE CLASSE SUPÉRIEURE  
- SESSION 2018 -**

**Jeudi 15 mars 2018**

**Thème : LOGISTIQUE**

Epreuve écrite unique d'admission consistant en la rédaction d'une note dans le cadre d'un cas pratique à partir d'un dossier technique n'excédant pas vingt-cinq pages, et permettant d'apprécier les qualités d'expression et d'analyse du candidat ainsi que ses connaissances techniques et ses capacités d'organisation.

(Durée : 3 heures – Coefficient 1)

**Le dossier documentaire comporte 24 pages.**

**L'utilisation de la calculatrice est autorisée.**

**IMPORTANT**

**IL EST RAPPELÉ AUX CANDIDATS QU' AUCUN SIGNE DISTINCTIF NE DOIT  
APPARAÎTRE NI SUR LA COPIE NI SUR LES INTERCALAIRES.**

**ÉCRIRE EN NOIR OU EN BLEU - PAS D' AUTRE COULEUR**

## SUJET

Vous êtes contrôleur de classe supérieure des services techniques à la Direction de l'Équipement et de la Logistique d'un Secrétariat Général pour l'Administration du Ministère de l'Intérieur (SGAMI), et vous occupez la fonction de responsable de la logistique au sein d'une antenne locale basée dans l'enceinte d'un Hôtel de Police.

Dans vos attributions vous avez la responsabilité de la gestion et l'approvisionnement de la station carburant.

Le parc total soutenu est de 358 véhicules légers.

70% fonctionnent au diesel et 30% au SP95.

La station service de l'Hôtel de Police a été installée en octobre 2001 et mise en service en mars 2002.

Accessible 24/24 en libre service, le déverrouillage des pompes se fait sur présentation d'un badge devant le lecteur qui équipe les distributeurs ; le système de gestion enregistre le service utilisateur et l'immatriculation du véhicule.

La station comprend une cuve de gazole de 15m<sup>3</sup> et deux cuves de SP95 (10m<sup>3</sup> et 15m<sup>3</sup>).

La configuration d'origine engendre actuellement une moyenne de deux à trois commandes de gazole pour une de super avec une très faible marge de manœuvre en cas de non livraison dans les délais.

Fort de ce constat, vous avez mené une réflexion avec les deux plus gros services utilisateurs (la Direction Départementale de la Sécurité Publique et la Police Judiciaire). Ce qui a abouti à envisager, compte tenu du pourcentage important des véhicules diesel, à inverser les cuves de manière à obtenir une cuve de 15m<sup>3</sup> de Super 95 et les deux autres en gazole.

D'autre part, la société actuellement chargée de la maintenance a déjà, à plusieurs reprises, attiré votre attention sur le fait que de nombreux composants électroniques indispensables au bon fonctionnement de votre installation n'étaient plus fabriqués.

La défaillance d'un de ces éléments risque de poser problème à plus ou moins brève échéance. Afin d'anticiper une situation critique qui viendrait paralyser les moyens mobiles de la Police nationale vous préconisez la modernisation de la station carburant.

Pour ce faire, vous avez pris l'attache de 2 sociétés spécialisées en la matière et capables de vous conseiller tant sur le plan technique que budgétaire.

Le Directeur de l'Équipement et de la Logistique du Secrétariat Général pour l'Administration du Ministère de l'Intérieur (SGAMI) vous demande de rédiger un rapport concernant le stockage des carburants et le projet de modernisation de la station carburant afin de présenter le dossier au prochain dialogue de gestion budgétaire national.

Votre dossier comprendra les éléments suivants :

\* l'état des lieux de l'installation existante ;

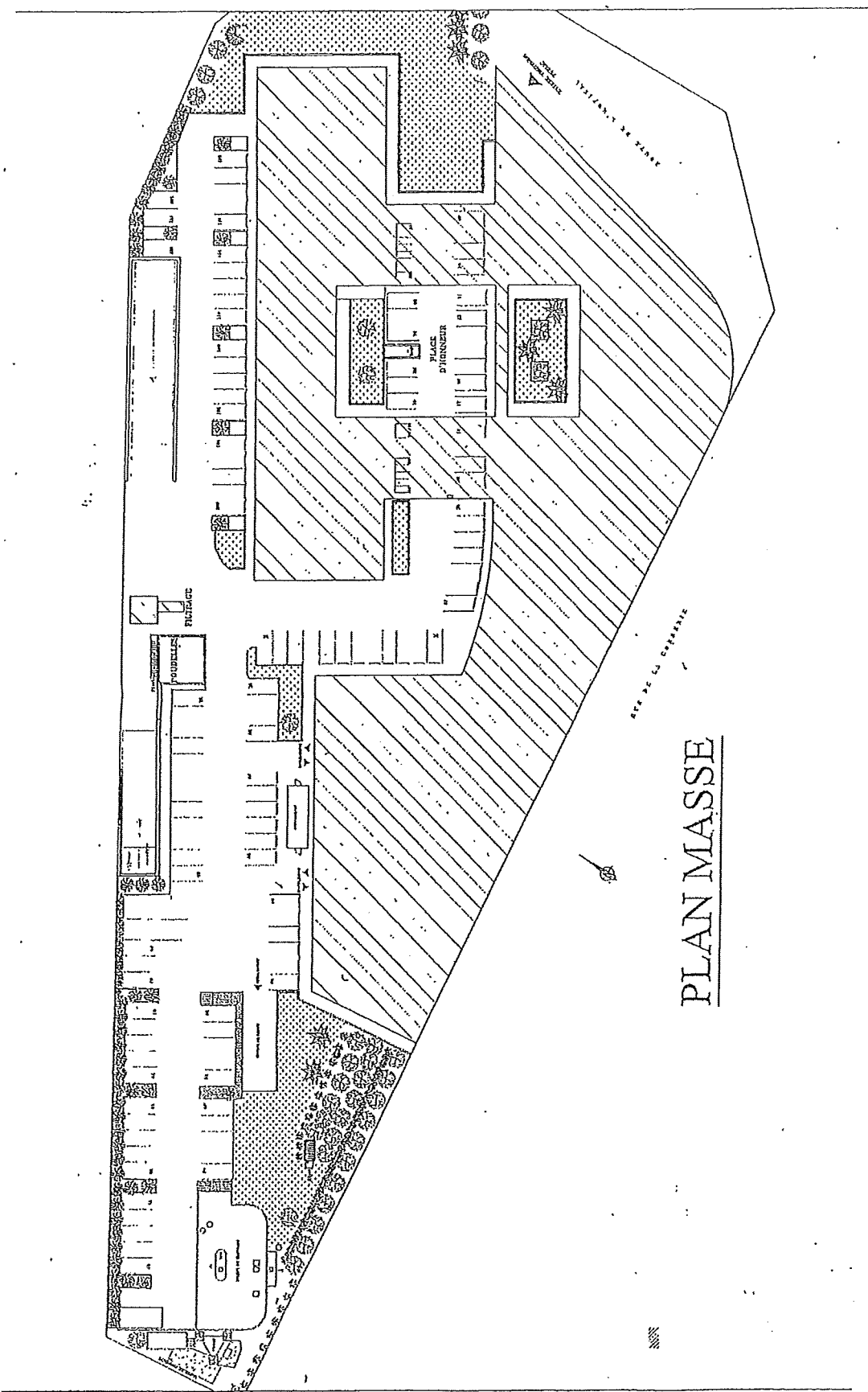
\* un compte rendu de la réflexion menée conjointement avec les différents services de police en faisant part des solutions envisagées pour palier au problème de stockage des carburants ;

\* les arguments du projet de modernisation de la station service ;

\* la procédure de mise en œuvre du projet depuis sa définition jusqu'à la mise en service.

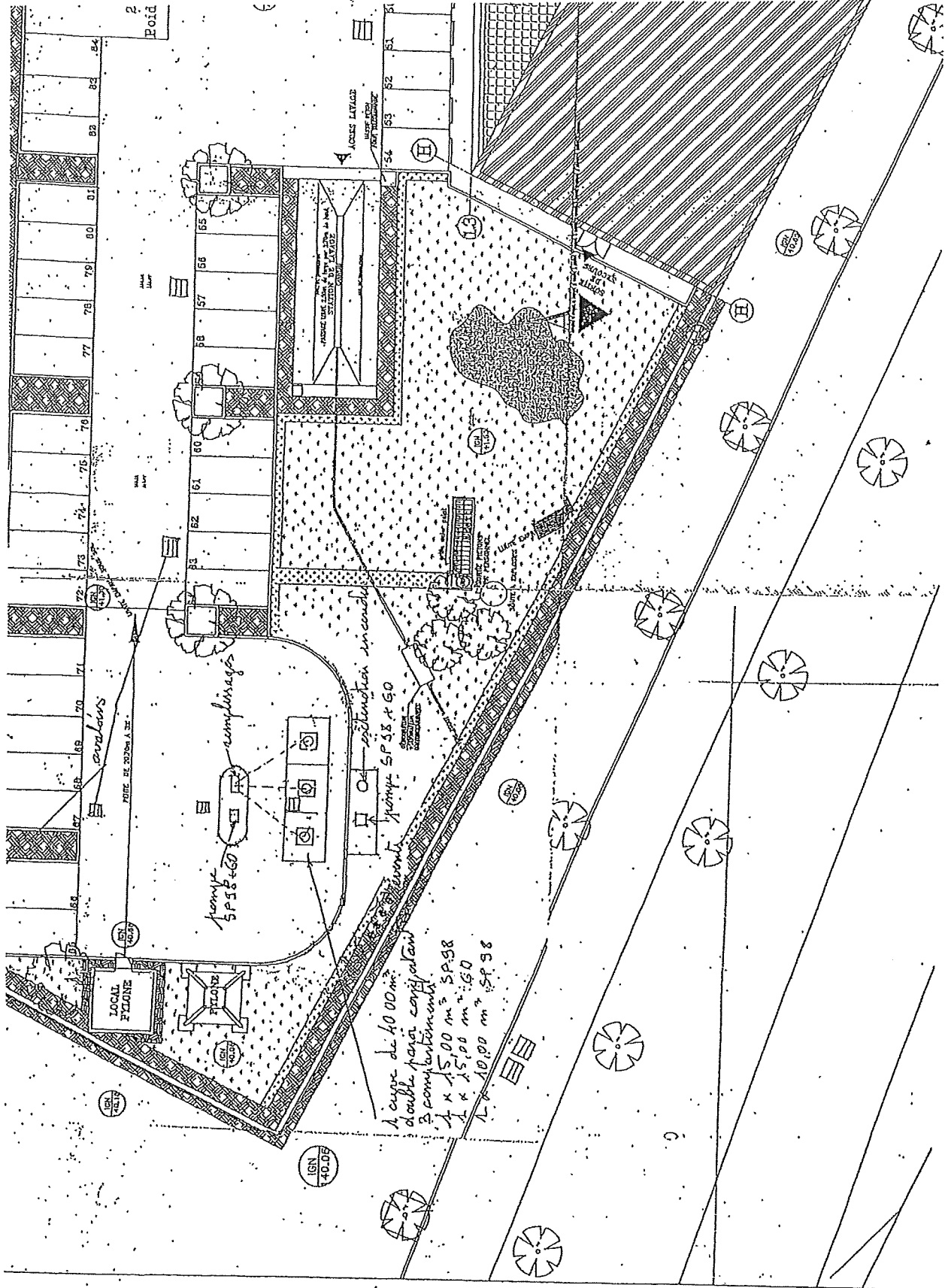
Dossier documentaire :

Document 1	Plan de masse	Page 1
Document 2	Plan de la station	Page 2
Document 3	Devis de la société L	Pages 3 à 10
Document 4	Devis de la société T	Pages 11 à 23
Document 5	Calendrier 2018	Page 24



ECHELLE : 1/50

PLAN MASSE



1. coupe de 10 00 m<sup>2</sup>  
double pour conjugation  
2. composants  
1 x 15,00 m<sup>2</sup> SP 98  
1 x 15,00 m<sup>2</sup> GO  
1 x 10,00 m<sup>2</sup> SP 98


**TECHNOLOGIE STATION SERVICE**

17b, route de Scherwiller

67730 Châtenois

Tel : 03.88.58.30.21 Fax :03.88.58.30.22

Siret :38902605500027 Naf : 4669B

Date d'accord :

Demandeur :

Interlocuteur :

**Devis estimatif n° D1016874****IMPLANT :****TRAVAUX :** Remplacement distribution gestion et travaux sur le stockage.**REF DOSSIER :****STATION :**

Etablissement d'un plan de prévention.  
Préparation chantier, mise en sécurité.  
Consignation électrique et réseau hydraulique.

**TRAVAUX DE NETTOYAGE DEGAZAGE DES INSTALLATIONS:**

1.00	Unité(s)	Déplacement d'un camion équipé haute pression.	280,00	280,00 EUR
3.00	Unité(s)	Pompage et nettoyage d'un trou d'homme.	110,00	330,00 EUR
3.00	Unité(s)	Ouverture d'un plateau de cuve.	180,00	540,00 EUR
1.00	Unité(s)	Nettoyage égazage d'un cuve SP95 10m³.	250,00	250,00 EUR
1.00	Unité(s)	Nettoyage égazage d'un cuve gasoil 15m³.	375,00	375,00 EUR
1.00	Unité(s)	Nettoyage égazage d'un cuve SP95 15m³.	375,00	375,00 EUR
2.00	Unité(s)	Transport des déchets en centre de traitement pour destruction. Eau de rinçage et hydraulique. Supplément si besoin 230€/T	230,00	460,00 EUR
3.00	Unité(s)	Refermeture de plateau de trou d'homme remontage tuyauterie avec boulonnerie et joint de plateau neuf.	230,00	690,00 EUR
1.00	Unité(s)	Nettoyage du regard de dépotage à la haute pression.	110,00	110,00 EUR

**ADEQUATION DE STOCKAGE:**

1.00	Unité(s)	Déplacement d'une équipe de monteurs.	150,00	150,00 EUR
1.00	Unité(s)	Mise à niveau signalétique sur évent dépotage et stockage.	180,00	180,00 EUR
2.00	Unité(s)	Modification des bouches de dépotage SP et Gasoil.	65,00	130,00 EUR
1.00	Unité(s)	Modification du collecteur d'évent.	300,00	300,00 EUR
1.00	Unité(s)	Fourniture et pose d'un détecteur de fuite.	140,00	140,00 EUR

**DISTRIBUTEUR DE CARBURANT:**

1.00	Unité(s)	Fourniture d'un appareil distributeur de Type XL400. Débit 40l/min gasoil et sp95. 2 pistolets lateraux / 2 afficheurs litre. Flexible diam 16 et pistolet ZVA automatique. 1 pistolet SP95 et 1 pistolet gasoil. Moteur 400 V. 2 Cannes support flexible. Intégration Automate de gestion ( coté voie rapide ). Equipé d'un arrêt d'urgence coup de poing. Norme ATEX.	3 597,00	3 597,00 EUR
------	----------	--	----------	--------------

1.00	Unité(s)	Fourniture d'un appareil distributeur de Type XL400. Débit 40l/min gasoil et sp95. 2 pistolets lateraux. 4 afficheurs volume. Distribution sur 2 pistes. Flexible diam 16 et pistolet ZVA automatique. 1 pistolet SP95 et 1 pistolet gasoil. Moteur 400 V. 2 Cannes support flexible. Equipé d'un arrêt d'urgence coup de poing. Norme ATEX.	4 288,00	4 288,00 EUR
------	----------	--	----------	--------------

Distributeur garantie 1 an pièces et main d'oeuvre.

---

AUTOMATE DE GESTION:

1.00	Unité(s)	Automate de gestion 4 pistolets de type ALX 602.	1 368,00	1 368,00 EUR
1.00	Unité(s)	Lecteur sans contact RFID.	216,00	216,00 EUR
1.00	Unité(s)	Pont ethernet de communication borne/réseau /PC.	358,80	358,80 EUR
1.00	Unité(s)	Logiciel de gestion de Type ALX LV8. Reprise des badges existant.	684,00	684,00 EUR

Garantie 1 an pièces et main d'oeuvre.

---

INSTALLATION ET FORMATION:

1.00	Unité(s)	Dépose de l'installation existante mise en décharge et et fourniture BSDI.	73,00	73,00 EUR
1.00	Unité(s)	Installation des distributeurs neufs, scellement, raccordement hydraulique et électrique sur ligne 220/380 existante.	365,00	365,00 EUR
1.00	Unité(s)	Cablage, programmation et mise en service de l'automate de gestion. Remplacement des câble entre la borne et les pompes. Utilisation du câble informatique existant. Formation à l'utilisation du logiciel de gestion. Création des services / format export / badges/agents / véhicules.	1 625,00	1 625,00 EUR

---

EPREUVE ET CONTROLE REGLEMENTAIRE:

1.00	Unité(s)	Epreuve d'un plateau de cuve et de sa tuyauterie associée. Selon arrêté du 18/04/2008.	420,00	420,00 EUR
1.00	Unité(s)	Contrôle quinquénal d'un détecteur de fuite à liquide. Selon arrêté du 18/04/2008.	180,00	180,00 EUR
1.00	Unité(s)	Contrôle ICPE par un contrôleur Agréer.	620,00	620,00 EUR

-----

DIVERS:

1.00	Unité(s)	Fourniture et pose couverture anti feu.	30,00	30,00 EUR
1.00	Unité(s)	Fourniture et pose signalétique atex et consigne de sécurité.	40,00	40,00 EUR

-----

OPTION TRAVAUX SUR DEPOTAGE:

1.00	Unité(s)	Modification des bouche de dépotage. Prolongation au dessus de l'ilôt. Mise en peinture. Mise à la terre.	900,00	900,00 EUR
1.00	Unité(s)	Modification de l'ilôt pour la récupération de égoutures au dépotage. et déplacement d'un maçon.	870,00	870,00 EUR

		<b>Total HT :</b>	<b>19 944,80 EUR</b>
		<b>TVA payée sur les débits</b>	<b>3 988,96 EUR</b>
		<b>45 jours à réception de facture</b>	<b>Total TTC : 23 933,76 EUR</b>

Validité de l'offre : 2 mois

Délai : 6 à 7 semaines à réception de commande

Règlement : 30 % à la commande, le solde par chèque à réception de la facture.

**" Le client déclare que sa signature emporte son accord tant sur les conditons particulières de la commande que sur celles générales de vente annexées au présent document dont il certifie avoir pris connaissance"**

Accord Client :



#### Article 1 : TARIFS

Tous nos tarifs sont présentés hors TVA, celle-ci s'appliquant en sus.

Ils s'entendent franco de port.

Ces tarifs peuvent être modifiés à tout moment et, notamment, en cas de changement des données fiscales ou économiques.

#### Article 2 : COMMANDES

Nos conditions générales de vente s'appliquent à toutes nos ventes. En signant le présent document, le client accepte sans réserves nos conditions générales de vente et renonce à toute application de ses éventuelles conditions générales d'achat. Les commandes de nos clients sont fermes sauf avis contraire de notre part sous huitaine à compter de la réception du bon de commande.

#### Article 3 : LIVRAISON

Les délais de livraison et de prestation sont donnés à titre indicatif et sans garantie. Un retard n'autorise pas l'acheteur à annuler la vente ou à refuser la prestation ou les marchandises ; il ne peut pas davantage donner droit à retenue, pénalité, compensation, dédommagement. Ce contrôle doit porter notamment sur les références, les quantités, la qualité de la prestation et des marchandises, ainsi que leur conformité à la commande.

En tout état de cause, aucune réclamation ne sera prise en compte passé un délai de huit jours à compter de la date de livraison ou de facture fin de travaux. Si, confiées à un transporteur, les marchandises ont subi des pertes ou avaries, le client doit impérativement porter des réserves précises et complètes sur le document de transport et réitérer sa protestation motivée dans les formes et délais prévus à l'article 105 du Code de Commerce.

#### Article 4 : FORCE MAJEURE - OBSERVATIONS

Ont pour effet de suspendre nos obligations contractuelles les cas fortuits ou de force majeure tels que : les grèves totales ou partielles entravant la bonne marche de notre entreprise ou de celle d'un de nos fournisseurs, sous-traitants ou transporteurs, ainsi que l'interruption des transports, de la fourniture d'énergie, de matières premières ou de pièces détachées.

Notre devis s'entend à l'exclusion de tous travaux ou fournitures autres que ceux précisés dans le corps de la présente proposition. L'installation réutilisée étant supposée en parfait état et conforme aux règlements actuellement en vigueur. Notre estimation ne tient pas compte des difficultés éventuelles rencontrées quant à la nature du terrain (eau, mauvaise tenue du terrain, roches, pollution.....). Toutes nos prestations se limitent au domaine privé, le client se chargera lui-même des branchements en domaine public. Notre responsabilité n'étant engagée que pour fournitures faites et travaux réalisés par nos soins. Les informations liées aux activités d'inspection étant confidentielles, nous nous engageons à vous informer si toutefois nous devrions les diffuser. Toute demande de mise à disposition de notre processus de traitement des non-conformités se fera par courrier avec AR dans les 15 jours calendaires suivant la date de réception de la réclamation, du recours ou de l'appel.

#### Article 5 : CONDITIONS DE REGLEMENT

Nos factures sont payables : 30% à la commande, le solde par chèque à réception de facture fin de travaux.

Conformément à l'article 33 de l'ordonnance du 1er Décembre 1986, des pénalités de retard sont appliquées dans le cas où les sommes dues sont versées après la date de paiement figurant sur la facture, lorsque le versement intervient au-delà du délai fixé ci-dessus.

Ces pénalités sont d'un taux égal à une fois et demie le taux de l'intérêt légal. Si lors d'une précédente commande, l'acheteur s'est soustrait à ses obligations, un refus de vente pourra lui être opposé, à moins que ce client ne fournisse des garanties satisfaisante ou un paiement comptant. Aucune ristourne pour paiement comptant ou anticipé ne lui sera accordée. Une indemnité forfaitaire de 40 Euros sera facturée pour tout retard de paiement conformément au décret N° 2012-115 du 2 octobre 2012.

#### Article 6 : RESERVE DE PROPRIETE

Notre entreprise se réserve la propriété des marchandises vendues jusqu'au paiement complet de leur prix en principal et intérêts, étant précisé que la simple remise d'une traite ne vaut pas paiement. A défaut de règlement du prix à l'échéance convenue, elle peut reprendre les marchandises et la vente sera résolue de plein droit si bon lui semble. Les acomptes versés resteront acquis à notre entreprise à titre de dédommagement. Le client est responsable des marchandises vendues dès la sortie de notre entreprise ; il s'engage à ce qu'elles soient couvertes, dès cette sortie, par une assurance garantissant les risques de perte, vol et destruction.

#### Article 7 : GARANTIE

Garantie de 1 an sur le matériel neuf.

La garantie (applicable sur les matériels neufs ou rénovés) est strictement limitée à la remise en état ou au remplacement des marchandises affectées d'un vice ou d'un défaut de conformité, à l'exclusion de tout dédommagement, à quelque titre que ce soit.

#### Article 8 : ATTRIBUTION DE COMPETENCE

Pour toutes les contestations relatives aux ventes réalisées par notre entreprise et à l'application ou à l'interprétation des présentes conditions générales de vente, seul sera compétent le tribunal de commerce de Metz.

#### Article 9 : LOI APPLICABLE

Toutes les ventes conclues par notre entreprise sont soumises à la loi française.

## AUTOMATES CARBURANTS

Sécuriser et gérer sur P.C. le carburant des véhicules d'une flotte privée

### Caractéristiques

- ☑ Gestion de 1 à 4 pompes
- ☑ Calcul du stock pour 1 à 8 cuves
- ☑ Identification de l'**agent** et/ou du **véhicule**
- ☑ Saisie du kilométrage programmable
- ☑ Identification par code
- ☑ **10000** agents et **10000** véhicules
- ☑ Mémoire de **1000** opérations dans l'automate
- ☑ Saisie du code **chantier** possible
- ☑ Limitation aux quotas par agent
- ☑ Affichage des volumes en cours de distribution
- ☑ Sécurisation en cas de prises nulles consécutives
- ☑ Vérification de la cohérence des kilomètres
- ☑ Vérification de la validité du carburant par véhicule

### Options

- ☑ Lecteur et badges pour identification agent et/ou véhicule
- ☑ Récupération des données sociales numériques
- ☑ Reconnaissance par boucle au sol et transpondeur
- ☑ Contrôles d'accès par code ou badge
- ☑ Jauges électroniques pour mesure du stock de carburant
- ☑ Imprimante fil de l'eau pour sécurisation des opérations



ALX602 4 produits



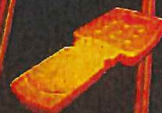
ALX402 2 produits



ALX308 1 produit



Contrôle d'accès par code



Badge identification  
« sans contact »

# ALX LV8

## LOGICIEL CARBURANT

Sécuriser et gérer sur P.C. la consommation des véhicules d'une flotte

### Performances du logiciel

- ✓ Calcul des consommations par agent, par véhicule ou groupes de véhicules
- ✓ Alarmes véhicule sur compteur ou sur date (révisions, passage mines...)
- ✓ Alarmes sur date par agent (visites médicales, formation...)
- ✓ Filtrage des prises par agent, par véhicule, par groupe, par date...
- ✓ Saisie des pleins extérieurs, importation des prises extérieures par fichier facturation pétrolier
- ✓ Visualisation colorée des volumes comptables des cuves
- ✓ Gestion annuelle et/ou mensuelle des consommations
- ✓ Valorisation des prises et approvisionnements
- ✓ Télécommande en local ou à distance de l'automate
- ✓ Protection par code d'accès
- ✓ Gestion jusqu'à 4 réservoirs et 4 consommations par véhicule
- ✓ Notion de prise suspecte
- ✓ Gestion centralisée automatisée de 100 sites
- ✓ Mise à jour directement sur le serveur WEB ALX
- ✓ Communication avec les jauges de cuves
- ✓ Gère la centrale d'accès GA811
- ✓ Impression des documents des douanes pour la TIPP

Saisie d'un agent

Télécommande à distance



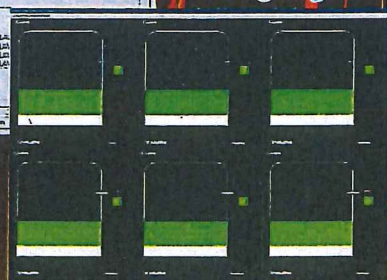
Accueil



Saisie d'un véhicule

Gestion des prises

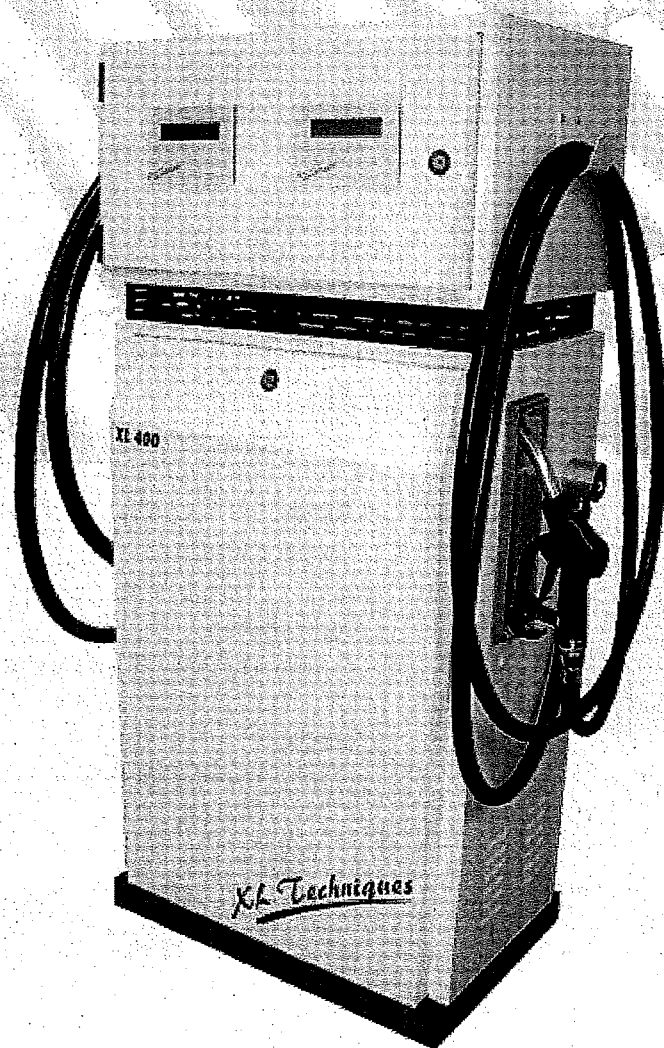
Jaugeages



**ALX**  
TECHNOLOGIES

*XL Techniques*

# XL 400

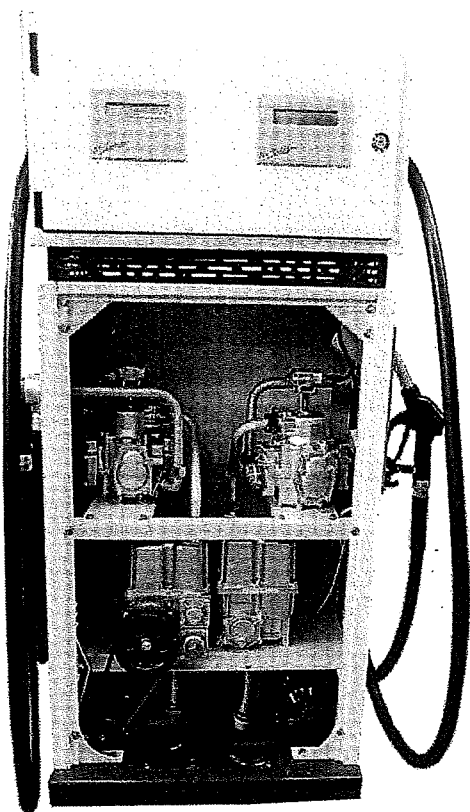


LIGNE PRIVÉE XL 400 est le fruit de l'expertise de XL Techniques pour la distribution de carburant.

Le cahier des charges et la réalisation sont conformes aux demandes de nos clients les plus exigeants. XL 400 c'est la garantie du service XL Techniques et la certitude d'un investissement durable. C'est une finition soignée, ultra compacte avec un prix économique disponible en version simple produit de 40 à 120L ou double produits de 40 à 120 litres.

Le modèle XL 400 est idéal pour la station privative. Il a été designé pour répondre à toutes les évolutions et intégrations dont le marché a besoin.

## CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES



### Construction :

Structure : Acier peint epoxy  
Colonne : Acier peint epoxy  
Panneaux : Acier peint epoxy

### Groupe d'aspiration :

Monobloc, avec un filtre séparateur d'air et une soupape de rétention

### Mesureur :

Déplacement positif  
Volume mesuré avec 4 pistons  
Précision  $\pm 0,3 \%$

### Filtre :

Acier inoxydable, réutilisable, 100  $\mu$ , filtre facile à nettoyer

### Moteur :

Triphasé, 50/60HZ EEX

### Tuyau flexible :

En accord avec la norme EN 1360 avec fibre renforcée

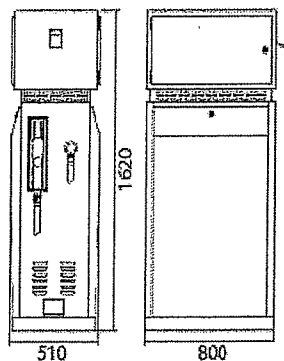
### Pistolet :

Pistolet automatique ZVA Slimline ELAFLEX

*XL Techniques*

Certificat INERIS-EQEN N° 027378/13

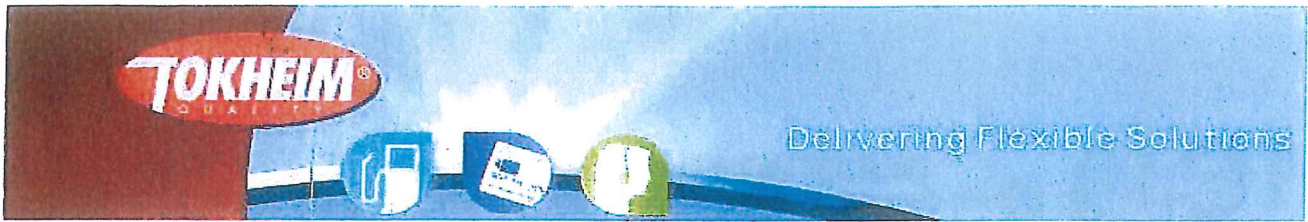
Votre installateur :



**POIDS : 140 kg à 250 kg**

## Options

- Submersible (refoulement)
- 40, 80, 120 litres minute
- Sélectionneur de débit (40 ou 80 litres)
- Alimentation monophasée
- Bras aérien
- Peinture personnalisée
- Satellite
- Disjoncteur de protection dans la pompe
- Raccord cassant
- Différentes longueurs de flexibles
- Option d'intégration tout type de gestion
- Enrouleur intégré dans les versions simple produit
- Filtration supplémentaire
- Arrêt d'urgence



Capital 12 912 560 Euros - SIREN 345 351 183 00032 - APE 3320 B - RCS B 345 351 183

Le 24 septembre 2015

*Concerne*  
*Réalisation* Remplacement distributeurs et contrôles  
*Objet* Devis avant-projet détaillé  
*V/Ref* Notre entretien  
*N/Ref* 550695\_AJLB  
*Votre interlocuteur*

Messieurs,

Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez et vous prions de bien vouloir trouver ci-joint, comme convenu, notre offre relative au projet sous référence.

Nous restons à votre disposition et ne manquerons pas de reprendre contact,

Dans cette attente,

Nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments dévoués.

Chargé d'affaires

A handwritten signature in black ink, appearing to be a stylized 'J' or similar character.



## DESCRIPTION DU PROJET

Description sommaire du projet et des installations projetées

Maître d'ouvrage

Site :

### GRANDES LIGNES DU PROJET (Selon récépissé en vigueur datant du ..... / ..... / .....)

A partir d'une plate-forme réalisation d'un ensemble comprenant :

- Identification événements
- Remplacement distributeurs et borne de gestion (Q210 GO et SP)
- Remplacement du détecteur de fuite
- Coffre de dépotage avec bouche hors sol en option
- Epreuve acoustique des réseaux enterrés de 3 compartiments
- Contrôle quinquennal du détecteur de fuite
- Inversion de stockage entre GO et SP
- Nettoyage des regards trou d'homme sur cuve
- Création plan de l'installation, déclaration aux établissement classé et contrôle ICPE après travaux

Hors de nos prestations

### Points à évoquer - Préalables - Pré-requis - Validations

- . Repérage des réseaux souterrains existants
- . Repérage altimétrique de la plate-forme
- Sous réserves de câblage pour alimentation des nouveaux distributeurs en 380Volts+Neutre et terre**
- Vérification si badge client compatible**

### Garantie et maintenance

(Assurance qualité LNE ISO 9001:2008)

#### **Agence de DUPPIGHEIM**

Sur simple appel auprès de notre Service Clients au 0 820 09 20 20  
de 7 h à 21 h du lundi au samedi inclus

### Votre agence maintenance / travaux

#### **Agence de DUPPIGHEIM**

18, route de Schirmeck

67120 DUPPIGHEIM

Tél : +33 3 88 50 71 29

### Votre correspondant commercial :

Portable : +33

Email : |





## RÉCAPITULATIF FINANCIER



Lire attentivement les pages : OBSERVATIONS, RÉSERVES, CONDITIONS PARTICULIÈRES  
CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

### TRAVAUX - RÉCAPITULATIF DES LOTS

	Total	En options
ÉTUDES, DOSSIERS ADMINISTRATIFS, DIAGNOSTICS	907,56	
TRAVAUX SUR STOCKAGE	4 817,00	
RÉSEAUX PÉTROLIERS	A préciser	1 291,00
PRIVATIF : DISTRIBUTEURS	8 844,00	
PRIVATIF : AUTOMATE DE GESTION	2 711,60	
INSTALLATION DES ÉQUIPEMENTS	1 901,00	
SECURITÉ	233,00	

**MONTANT TOTAL (Hors Taxes)**

19 414,16

1 291,00

**SOIT UN MONTANT TOTAL FINAL NET (Hors Taxes)**

19 414,16

Soit un total final net TTC = 23 296,99 € dont TVA en sus au taux de 20 % = 3 882,83 €  
Acompte à la commande = 6 989,1 € TTC, dont TVA à 20 % = 1 164,85 €

SERVICES France SAS

Chargé d'affaires

HOTEL DE POLICE

Monsieur

"Bon pour accord" manuscrit

Signature et cachet

**Délai de réalisation : 8 semaines à réception de la commande**

Règlement à 30 jours nets date de facture

Nos prix sont conçus hors taxes, nets, et sont valables 6 mois (1 mois pour les cuves) à compter de la date d'édition du présent devis.

Suivant conditions particulières et générales de vente annexées ou figurant dans notre offre.

Confidentialité : ce dossier représentant une étude technique spécifique, il ne peut être ni copié ni communiqué sans notre accord.





## ÉTUDES, DOSSIERS ADMINISTRATIFS, DIAGNOSTICS

Prestations relatives au repérage du site, à la réalisation des plans, à la préparation des dossiers administratifs, aux dossiers d'exécution



Réglementation : **Se reporter à la page "Réglementation"**

Descriptif	Qté	Ut.	Prix unitaire	Total	En options
<b>Dossier d'étude, réalisation des plans comprenant :</b>					
<input type="checkbox"/> Relevé des travaux et réalisation du plan de récolement	1	forf.	267,56	267,56	
<b>Constitution du registre station comprenant :</b>					
<input type="checkbox"/> Préparation et fourniture du registre Accompagnement du responsable de site pour la mise en place du registre	1	u	95,00	95,00	
Dossier de permis de construire					Exclus du présent devis <sup>(1)</sup>
Dossier de permis de démolire					Exclus du présent devis <sup>(1)</sup>
Analyse de pollution de sol et traitement éventuel					Exclus du présent devis <sup>(1)</sup>
<b>Contrôle périodique ICPE : stations service : inférieure à 16 pistolets et 3 flots</b>					
<input type="checkbox"/> Stations service : rubrique 1432 et 1434 ou 1435	1	forf.	545,00	545,00	

Total des options pour ce lot (en € HT)

Options

Total des travaux pour ce lot (en € HT)

907,56

(1) Ces exclusions peuvent vous être estimées et réalisées par

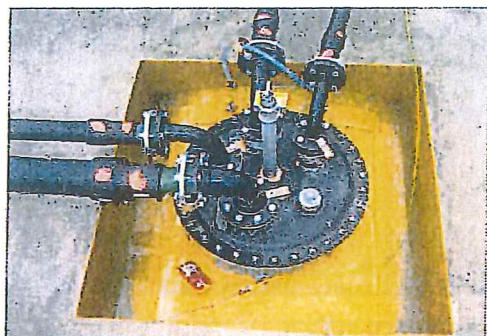


## TRAVAUX SUR STOCKAGE

Interventions sur les réservoirs existants.



Arrêté 18 avril 2008 : les réservoirs simple paroi s'ils sont en pleine terre, devront être remplacés avant le 31/12/ 2013 et/ou avant le 31/12/2020 s'ils sont stratifiés



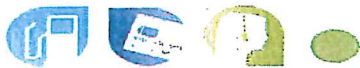
Descriptif	Qté	Ut.	Prix unitaire	Total	En options
<b>Travaux de nettoyage et transferts des cuves comprenant :</b>					
<input type="checkbox"/> Déplacement d'un camion citerne RTMD, PTC 19T, ADF, équipé	1	forf.	608,00	608,00	
o Mise en place du périmètre de sécurité					
<input type="checkbox"/> Dépose des tuyauteries, ouverture plateau, pompage du fond de cuve	1	Ens.	189,00	189,00	
<input type="checkbox"/> Repose des tuyauteries, fermeture plateau, compris joint et boulons neufs	1	Ens.	176,00	176,00	
<input type="checkbox"/> Nettoyage, brossage oxydation, rinçage, dégazage compartiment de 1 à 25 m3	15	m3	19,00	285,00	
<input type="checkbox"/> Transfert produit vers la cuve (mini 5 m3)	5	m3	27,00	135,00	
<input type="checkbox"/> Transfert et stockage sur porteur (mini 5 m3)	5	m3	45,00	225,00	
<input type="checkbox"/> Purge de fond des 3 regards	1	forf.	236,00	236,00	
<input type="checkbox"/> Enlèvement forfaitaire de déchets liquides en centrale de destruction, fourniture BSD (Tous déchets complémentaires vous seront facturés).	2	forf.	277,00	554,00	
<b>Réservoirs existant</b>					
Identification évent, jauge, dépotage ou limiteur	6	u	19,50	117,00	
Remplacement boîtier détecteur de fuite et câblage	1	u	335,00	335,00	
<b>Epreuves réglementaires (selon arrêté du 18.04.2008) comprenant :</b>					
<input type="checkbox"/> Contrôle initial ou quinquennale système détection de fuite double enveloppe cuve	1	forf.	229,00	229,00	
<input type="checkbox"/> Epreuve acoustique canalisations, équipements connexes à compartiment(s) (conformément à l'article 7 et à l'annexe II de l'arrêté du 18.04.2008)	3	forf.	576,00	1 728,00	

Total des options pour ce lot (en € HT)

Options

Total des travaux pour ce lot (en € HT)

4 817,00



## RÉSEAUX PÉTROLIERS

Prestations relatives à l'équipement des cuves, aux réseaux pétroliers

  Arrêté 18 avril 2008 : A dater du 22 novembre 2008 les réseaux pétroliers enterrés doivent être constitués de canalisations double paroi.



Descriptif	Qté	Ut.	Prix unitaire	Total	En options
<b>Pose et fourniture remplissage(s) comprenant :</b>					
<input type="checkbox"/> Coffre de dépotage cadernassable et mise à niveau ilot béton	1	u	850,00		850,00
<input type="checkbox"/> Remplissage, raccord symétrique, identification	3	u	147,00		441,00

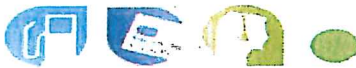
Total des options pour ce lot (en € HT)

1 291,00

**Total des travaux pour ce lot (en € HT)**

**A préciser**

(1) Ces exclusions peuvent vous être estimées et réalisées par



## PRIVATIF : DISTRIBUTEURS

Distributeurs de carburants pour flottes privées



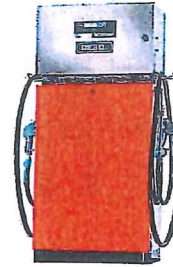
Ce matériel interdit toute transaction commerciale au sens de l'article 1<sup>er</sup> du décret N°2001-387 *(sauf à intégrer l'option MID)*

Descriptif	Qté	Ut.	Prix unitaire	Total	En options
------------	-----	-----	---------------	-------	------------

### DISTRIBUTEURS PRIVATIFS - Normes ATEX

#### Caractéristiques standards :

afficheur(s) volume seul,  
bride de raccordement aspiration 1,5",  
couleur standard Rouge TOKHEIM  
interface pour gestion de flotte : protocol EIN  
plaque de récupération des égouttures,  
groupe de pompage, Moteur Tri 400 V / 50 KHz  
rétro éclairage afficheur,  
flexible standard de 3m80 pour 3 m<sup>3</sup>/h, 5 m<sup>3</sup>/h, et 8 m<sup>3</sup>/h,  
pistolet ZVA 19 slim line avec raccord cassant,  
crochet porte flexible



### QUANTIUM Q210 - Version 2 pistolets - 1 ou 2 carburants

Q210 2-2 - Débit VL 2 x 3 m<sup>3</sup>/h - 2 afficheurs - 1 face

2 u 3 951,00 7 902,00

### OPTIONS

Totalisateur mécanique - par pistolet

4 u 16,00 64,00

Mât à ressort, à la placœ du crochet porte flexible (flexible de 3m20) - par pistolet

4 u 97,00 388,00

Bouton d'arrêt d'urgence

1 u 192,00 192,00

Port et emballage

2 u 149,00 298,00

Total des options pour ce lot (en € HT)

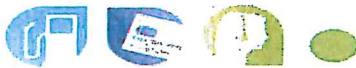
Options

Total des travaux pour ce lot (en € HT)

8 844,00

(1) Ces exclusions peuvent vous être estimées et réalisées par

France



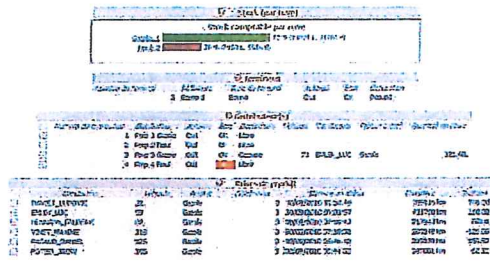
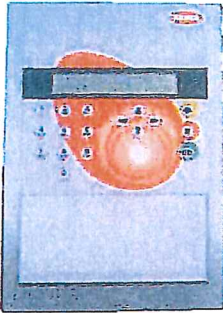
## PRIVATIF : AUTOMATE DE GESTION

Automates pour gestion de flottes privées



Ce matériel interdit toute transaction commerciale au sens de l'article 1<sup>er</sup> du décret N°2001-387 (sauf à intégrer l'option MID)

Descriptif	Qté	Ut.	Prix unitaire	Total	En options
------------	-----	-----	---------------	-------	------------



### AUTOMATE DE GESTION

- Pilote jusqu'à 16 distributeurs en simultanées.
- Identification du véhicule par clé sans contact, ou badge pétrolier.
- Identification du chauffeur au clavier ou par badge.
- Affectation du véhicule à un service; Regroupement par type et catégorie entièrement paramétrable.
- Affectation du chauffeur à un service; Choix libre du code secret.
- Saisie paramétrable d'informations complémentaires. (Chantier, mission, contrat ...)
- Saisie et contrôle du kilométrage en temps réel. Technologie PC. Connexion réseau en standard.
- Base de données SQL regroupe l'ensemble des informations du parc.
- Visualisation des états de gestion par un navigateur internet standard.
- Pas de logiciel à installer sur les ordinateurs de l'entreprise.
- Gestion des droits d'accès, l'utilisateur ne voit que certains menus (définis par le responsable).
- Analyse des consommations par: Véhicules, chauffeurs, services, type, catégories ....
- Importation des transactions faites chez les pétroliers (prises externes)
- Etats de gestion paramétrables, export simple vers les logiciels de bureautique standard.
- Gestion des stocks de carburants. Nombre de transactions, et taille du parc sans limite. Télémaintenance possible.

Kit de migration à intégrer sur site dans une borne Q200T B	1	u	1 431,00	1 431,00	
Clé sans contact	10	u	5,66	56,60	

### ACCESSOIRES

<input type="checkbox"/> Modem VDSL (pour des distances supérieures à 100 m), la paire	1	u	450,00	450,00	
<input type="checkbox"/> Connexion d'une jauge électronique (Veeder Root) à l'automate avec câblage	1	u	375,00	375,00	
<input type="checkbox"/> Lecteur USB de bureau pour clé sans contact (RFID 125khz)	1	u	250,00	250,00	
Port et emballage	1	u	149,00	149,00	

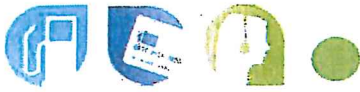
Total des options pour ce lot (en € HT)

Options

Total des travaux pour ce lot (en € HT)

2 711,60

(1) Ces exclusions peuvent vous être estimées et réalisées par



## INSTALLATION DES ÉQUIPEMENTS

Installation, désinstallation des équipements pétroliers, pistes et caisse

Descriptif	Qté	Ut.	Prix unitaire	Total	En options
Déplacement de notre équipe de monteurs	1	u	221,00	221,00	
Dépose des équipements comprenant :					
<input type="checkbox"/> Dépose AD 2 pistolets	2	u	172,00		PM
Pose et mise en service des équipements comprenant :					
<input type="checkbox"/> Pose AD 2 pistolets	2	u	460,00	920,00	
<input type="checkbox"/> Pose, raccordement et mise en service d'une borne	1	u	280,00	280,00	
<b>FORMATION - Agrément Formation N° 11.92.17395.92</b>	1	forf.	480,00	480,00	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les prestations de formation évoquées dans notre devis sont déductibles au titre de la participation de l'Employeur au financement de la formation professionnelle continue. A ce titre nous sommes à votre disposition pour établir la convention de formation correspondante</li> </ul>					

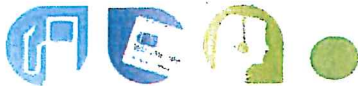
Total des options pour ce lot (en € HT)

**Total des travaux pour ce lot (en € HT)**

**1 901,00**


Options

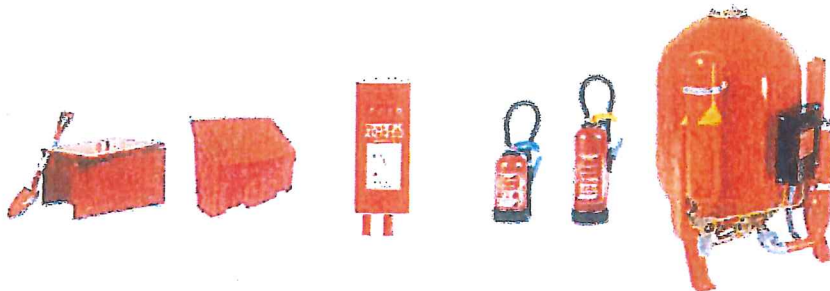
(1) Ces exclusions peuvent vous être estimées et réalisées par TOKHEIM SERVICES France




## SECURITÉ

Automatismes de détection/extinction, matériels de première intervention, obligations suivant réglementation

**Rappel réglementation :**  Arrêté 1435 : "les dispositifs de sécurité doivent être régulièrement entretenus par un Technicien compétent. Les rapports d'entretien doivent être tenus à la disposition de l'Inspection des Établissements Classés".



Descriptif	Qté	Ut.	Prix unitaire	Total	En options
Couverture anti-feu	1	u	57,00	57,00	
<b>Programme signalétique complémentaire</b> -  Arrêté 1435					
□ Consignes sécurité, appel urgence, divers à préciser. Provision	1	u	176,00	176,00	

Total des options pour ce lot (en € HT)

**Total des travaux pour ce lot (en € HT)**

**233,00**

Options



## OBSERVATIONS, RÉSERVES, CONDITIONS PARTICULIÈRES

**RÉSERVE PARTICULIÈRE LIMITES DE PRESTATIONS** : notre descriptif fixe la PORTEE et les LIMITES quantitatives et qualitatives de nos fournitures et prestations.

**RÉSERVE PARTICULIÈRE LIMITES D'INVESTIGATION, D'ETUDE ET D'ANALYSE** : les relevés réalisés sur site en vue d'établir une offre n'ont pas valeur d'audit exhaustif des installations et il ne peut nous être fait grief d'incomplétude d'analyse sur l'existant, en particulier pour tout ce qui concerne la connaissance du sous-sol, la conformité des ouvrages rencontrés, l'état des lieux (sécurité, protections, pollution, corrosion, etc), et la stabilité du courant d'alimentation électrique. Des prestations d'audit peuvent être proposées séparément à titre onéreux. Sauf stipulation contraire notre approche n'intègre aucune étude technique spécialisée (Sol, sous-sol, hydrologie, parade sismique, ouvrages BA, structures, etc) et ne peut prendre en compte les règlements de zone particuliers (POS, plans d'urbanisme, dispositions particulières du PC, de l'autorisation ou de la déclaration aux Etablissements Classés, etc) qui ne nous auraient pas été communiqués intégralement, de préférence par écrit. Nos plans et schémas restent soumis, de fait, à la même réserve.

**RÉSERVE PARTICULIÈRE INFRASTRUCTURE** : pour la partie de nos interventions réalisées sur infrastructure existante, des busages électriques aiguillés, de diamètre suffisant et libres de passage sont supposés à disposition. Dans le cas dûment constaté où tout ou partie des busages serait inutilisable, les interventions nécessaires à l'avancement seraient facturées en supplément. Cette réserve est motivée par l'absence de plan des réseaux et l'impossibilité technique d'effectuer une reconnaissance complète préalable.

**RÉSERVE PARTICULIÈRE RÉSEAUX SOUTERRAINS** : en cas d'incident lors des terrassements notre responsabilité ne peut être engagée que si nous disposons d'un plan des réseaux à jour et si les différentes conduites et ouvrages souterrains sont repérés par un grillage avertisseur implanté suivant les prescriptions du DTU.

**RÉSERVE PARTICULIÈRE DALLAGES ET OUVRAGES EN BÉTON** : rappel : la durée de prise du béton est de 28 jours. Toute utilisation des ouvrages avant leur durée de prise minimale ne peut être réalisée que sous réserves et sous la responsabilité de l'utilisateur.

**RÉSERVE PARTICULIÈRE CANALISATIONS EXISTANTES AGEES** : nous vous informons des réserves d'usage en matière de réutilisation de canalisations âgées qui, bien que nos interventions se veuillent précautionneuses, pourraient être fragilisées ou révéler des fuites dont la correction n'est pas prévue dans le présent dossier.

**RETENUE DE GARANTIE** : l'application d'une retenue de garantie doit être stipulée lors de la passation de la commande. Elle donnera lieu à la production d'une caution bancaire. Aucune retenue de paiement ne peut être opérée sous le motif de retenue de garantie.

**FORMATION** : les prestations de formation évoquées dans notre devis sont déductibles au titre de la participation de l'Employeur au financement de la formation professionnelle continue. Agrément Formation N° 11.92.10241.92

**DONNEES CONTRACTUELLES** : les illustrations, photographies et schémas figurant dans ce document ne sont pas contractuels.

**DÉCLARATION SURFACE DE VENTE - COMMISSION CDEC** : la station-service est à prendre en compte dans le calcul de la surface de vente, telle que déterminée par l'Art.18 - AT 261 bis et suivants, majorée de la surface de la cabine de paiement (partie dédiée à l'encaissement) et de celle occupée pour la vente du gaz en bouteilles (emprise des racks de stockage). Notre mission exclut toute prestation ou démarche relatives à l'établissement du dossier ou à sa régularisation, quelles que soient les implications du projet.

**PERMIS DE CONSTRUIRE** : les auvents et cabines de paiement sont soumis au régime du permis de construire. La responsabilité du dépôt de permis de construire auprès des autorités compétentes incombe au maître d'ouvrage.

**COORDINATION SPS (Sécurité et Protection de la Santé)** : La coordination SPS doit être organisée pour tout chantier de bâtiment ou de Génie-civil dans lequel seront amenés à intervenir plusieurs Travailleurs Indépendants ou Entreprises - Sous-traitants inclus - afin de prévenir les risques résultant de leurs interventions simultanées ou successives. Le déclenchement de la mission incombe au Maître d'Ouvrage, pénalement responsable.

**DÉPÔT GAZ DOMESTIQUE EN BOUTEILLES** : le seuil de classement (Rubrique 211 / Future rubrique 1412 / de la réglementation relative aux ICPE) est de 2.500 kg. En dessus de cette valeur, le dépôt de gaz doit faire l'objet d'une déclaration aux Établissements Classés.

**DOUANES** : Arrêté du 21 avril 2005 : La distribution de fuel domestique (FOD), pétrole lampant (CLAMC), White Spirit utilisés pour le chauffage domestique doit être déclarée par l'Exploitant au service des Douanes préalablement à la mise en service des installations. (Déclaration valable 5 ans).



**LIMITES DE RESPONSABILITE** : Tokheim Services France ne saurait être tenue pour responsable des manquements à des obligations qui ne relèvent pas de sa faute et/ou qui auraient pour cause des éléments qu'elle ne saurait maîtriser. Tokheim Services France est tenue d'une obligation de moyens.

Tokheim Services France n'assumera aucune responsabilité pour toute conséquence, directe ou indirecte, d'un défaut de disponibilité d'un réseau de télécommunications ou d'une défaillance des fournisseurs de services de télécommunications.

De même, Tokheim Services France ne sera en aucun cas tenue responsable tant à l'égard du Client qu'à l'égard de tiers, pour tout dommage indirect, tel que pertes d'exploitation, perte de clientèle, préjudice commercial, atteinte à l'image de marque, perte de transactions ou données et/ou de fichiers. La présente liste n'est pas exhaustive.

En tout état de cause, la responsabilité de Tokheim Services France sera limitée, par année contractuelle et tous types de préjudices confondus, à un montant de dix mille euros.

**CLAUSES PARTICULIERES** : Coûts d'abonnements: un certain nombre de coûts d'abonnements inhérents aux logiciels et / ou services choisis par le Client sont à payer par le Client tant que lesdites licences logicielles et/ou lesdits services sont actifs. La signature de la présente offre vaut acceptation pleine et entière de ces coûts d'abonnements et de leurs paiements selon les conditions convenues. Le prix unitaire des coûts d'abonnements sera celui fixé par le référencement de l'année concernée, soit le référencement de l'année N pour les coûts d'abonnements de l'année N.

Le non paiement des coûts récurrents 15 jours ouvrés après l'envoi d'une relance par courrier recommandé AR pourra entraîner la suspension de l'utilisation de la licence logicielle concernée et/ou du service concerné. La remise en service de la licence et/ou du service sera faite dans les 48 heures ouvrées de l'encaissement du paiement.

**NON PAIEMENT** : Le non-paiement de tout ou partie des sommes dues au titre de cette commande à leur échéance entraînera la suspension des prestations liées aux obligations de Tokheim au titre de la commande, des produits et/ou des services vendus tels que, mais pas limité à, la garantie, les mises à jour des logiciels ... jusqu'à complet paiement du prix.

**LÉGISLATION** - Rappel non-exhaustif des principaux textes relatifs aux ICPE : Circulaire du 17/07/1973, Loi du 15/7/1845, Arrêté du 08/12/1995, Arrêtés du 08/07/1998 modifié et du 18/04/2005 (Publicité PU), Décret du 13/04/2006 (audits), Arrêté du 18/04/2008 (réservoirs & annexes). Arrêtés du 19/12/2008 (rubrique 1434), 22/12/2008 (rubrique 1432), 18/04/2008 (réservoirs enterrés), 24/08/1998 modifié (rubrique 1414), 23/08/2005 (rubrique 1412), 7/01/2003 (rubrique 1413). Les principales règles d'exploitation sont fixées soit par les arrêtés 1434 (dépôt), et 1435 (station-service) qui définissent les moyens de lutte contre l'incendie, les mesures à prendre en faveur de la protection de l'environnement et les obligations spécifiques aux Installations NON SURVEILLÉES. Suivi des installations : les moyens de lutte contre l'incendie doivent être entretenus suivant prescriptions des arrêtés 1434 et 1435. Le DSH doit faire l'objet d'une maintenance régulière.



# CALENDRIER 2018

Calendrier 2018 - apprendreexcel.com

JANVIER	FEBVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
LU 1	JE 1	JE 1	DI 1	MA 1	VE 1	DI 1	ME 1	SA 1	LU 1	JE 1	SA 1
MA 2	VE 2	VE 2	LU 2	ME 2	SA 2	LU 2	JE 2	DI 2	MA 2	VE 2	DI 2
ME 3	SA 3	SA 3	MA 3	JE 3	DI 3	MA 3	VE 3	LU 3	ME 3	SA 3	LU 3
JE 4	DI 4	DI 4	ME 4	VE 4	LU 4	ME 4	SA 4	MA 4	JE 4	DI 4	MA 4
VE 5	LU 5	LU 5	JE 5	SA 5	MA 5	JE 5	DI 5	ME 5	VE 5	LU 5	ME 5
SA 6	MA 6	MA 6	VE 6	DI 6	ME 6	VE 6	LU 6	SA 6	SA 6	MA 6	JE 6
DI 7	ME 7	ME 7	SA 7	LU 7	JE 7	SA 7	MA 7	VE 7	DI 7	ME 7	VE 7
LU 8	JE 8	JE 8	DI 8	MA 8	VE 8	DI 8	ME 8	SA 8	LU 8	JE 8	SA 8
MA 9	VE 9	VE 9	LU 9	ME 9	SA 9	LU 9	JE 9	DI 9	MA 9	VE 9	DI 9
ME 10	SA 10	SA 10	MA 10	JE 10	DI 10	MA 10	VE 10	LU 10	ME 10	SA 10	LU 10
JE 11	DI 11	DI 11	ME 11	VE 11	LU 11	ME 11	SA 11	MA 11	JE 11	DI 11	MA 11
VE 12	LU 12	LU 12	JE 12	SA 12	MA 12	JE 12	DI 12	ME 12	VE 12	LU 12	ME 12
SA 13	MA 13	MA 13	VE 13	DI 13	ME 13	VE 13	LU 13	SA 13	SA 13	MA 13	JE 13
DI 14	ME 14	ME 14	SA 14	LU 14	JE 14	SA 14	MA 14	VE 14	DI 14	ME 14	VE 14
LU 15	JE 15	JE 15	DI 15	MA 15	VE 15	DI 15	ME 15	SA 15	LU 15	JE 15	SA 15
MA 16	VE 16	VE 16	LU 16	ME 16	SA 16	LU 16	JE 16	DI 16	MA 16	VE 16	DI 16
ME 17	SA 17	SA 17	MA 17	JE 17	DI 17	MA 17	VE 17	LU 17	ME 17	SA 17	LU 17
JE 18	DI 18	DI 18	ME 18	VE 18	LU 18	ME 18	SA 18	MA 18	JE 18	DI 18	MA 18
VE 19	LU 19	LU 19	JE 19	SA 19	MA 19	JE 19	DI 19	ME 19	VE 19	LU 19	ME 19
SA 20	MA 20	MA 20	VE 20	DI 20	ME 20	VE 20	LU 20	SA 20	SA 20	MA 20	JE 20
DI 21	ME 21	ME 21	SA 21	LU 21	JE 21	SA 21	MA 21	VE 21	DI 21	ME 21	VE 21
LU 22	JE 22	JE 22	DI 22	MA 22	VE 22	DI 22	ME 22	SA 22	LU 22	JE 22	SA 22
MA 23	VE 23	VE 23	LU 23	ME 23	SA 23	LU 23	JE 23	DI 23	MA 23	VE 23	DI 23
ME 24	SA 24	SA 24	MA 24	JE 24	DI 24	MA 24	VE 24	LU 24	ME 24	SA 24	LU 24
JE 25	DI 25	DI 25	ME 25	VE 25	LU 25	ME 25	SA 25	MA 25	JE 25	DI 25	MA 25
VE 26	LU 26	LU 26	JE 26	SA 26	MA 26	JE 26	DI 26	ME 26	VE 26	LU 26	ME 26
SA 27	MA 27	MA 27	VE 27	DI 27	ME 27	VE 27	LU 27	SA 27	SA 27	MA 27	JE 27
DI 28	ME 28	ME 28	SA 28	LU 28	JE 28	SA 28	MA 28	VE 28	DI 28	ME 28	VE 28
LU 29	JE 29	JE 29	DI 29	MA 29	VE 29	DI 29	ME 29	SA 29	LU 29	JE 29	SA 29
MA 30	VE 30	VE 30	LU 30	ME 30	SA 30	LU 30	JE 30	DI 30	MA 30	VE 30	DI 30
ME 31	SA 31	SA 31	MA 31	JE 31	DI 31	MA 31	VE 31	LU 31	ME 31	SA 31	LU 31